

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Trois-Rives (Québec)
Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 12 septembre 2011 à
la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au
258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillée, secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

11-09-133

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

11-09-134

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} août 2011

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'approuver le procès-verbal de la séance du 1^{er} août 2011, tel que présenté.

11-09-135

Service de garde à l'école de la Vallée-de-Mékinac

Considérant que Marlène Doucet, conseillère municipale de Saint-Roch-de-Mékinac est mandatée par cette municipalité pour organiser le service de garde à l'école la Vallée-de-Mékinac;

Considérant qu'elle demande que les municipalités de Saint-Roch-de-Mékinac et de Trois-Rives se partagent les frais reliés à la surveillance des enfants pour les périodes allant d'une trentaine de minutes avant le début des cours et à près de soixante minutes après la journée;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Trois-Rives (Québec)

Considérant qu'il est envisagé d'engager, au salaire minimum, la personne déjà responsable du service de garde sur l'heure du midi à cet école;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte de partager les frais, au prorata des enfants de son territoire qui utiliseront ce service, mais se désengage du volet administratif de ce projet.

11-09-136

Appui au Club de l'Âge d'or de Saint-Joseph-de-Mékinac – Projet Nouveaux Horizons

Considérant que le Club de l'Âge d'or de Saint-Joseph-de-Mékinac présentera une demande auprès de Ressources humaines et développement Canada dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, dans le but d'améliorer le service à leur clientèle;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives soutienne le Club de l'Âge d'or de Saint-Joseph-de-Mékinac dans sa démarche auprès de Ressources humaines et développement Canada, dans le but d'obtenir du financement pour leur projet d'achat d'équipements de conditionnement, d'ordinateurs, de matériel d'artisanat, d'une cuisinière, de tables et de chaises.

11-09-137

Adhésion au Conseil régional de l'environnement Mauricie

Sur la proposition de Jean-Paul Rheault, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, d'autoriser l'inscription de la municipalité de Trois-Rives comme membre du Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie, et d'acquitter les frais d'adhésion de 25 \$ qui y sont reliés.

11-09-138

Demande d'aide financière de Guylaine Lemay

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Hélène Bellemare il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives acquiesce à la demande de Guylaine Lemay, visant le remboursement des frais d'administration de 20 \$ facturés par la Ville de Shawinigan aux non-résidents, en rapport avec l'inscription de son enfant à une activité de sport.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Trois-Rives (Québec)
Officialisation du nom d'un chemin

11-09-139

Considérant que le nom *Chemin des Rêves* a été suggéré par le propriétaire du chemin privé qui a été construit sur les lots 12-1 à 12-9 du cadastre du canton de Mékinac;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives officialise ce nom.

11-09-140

Code d'éthique des employés municipaux

Il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, d'autoriser la directrice générale à s'inscrire au cours sur le code d'éthique des employés municipaux mis sur pied par l'Association des directeurs municipaux, qui se donnera à Shawinigan, et de payer les frais inhérents à cette participation.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Gilles Boileau, responsable du comité de la fête organisée par les bénévoles de Saint-Joseph-de-Mékinac, qui remercie le conseil municipal de son soutien lors de la journée plein air intergénération du 9 août 2011. Il précise que 75 personnes adultes, adolescents et enfants y ont participées et qu'elle a été une réussite.
- De Claude Beaulieu, directeur générale de la MRC de Mékinac, qui nous informe que la MRC est heureuse de nous faire parvenir un chèque de 5 000 \$ dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires dévitalisés, visant le remboursement des dépenses dans le cadre du projet Coopérative multiservices.
- De Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports, qui dit avoir le plaisir de nous informer qu'il autorise la programmation des travaux en voirie locale présentée dans le cadre du Programme de Transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2010-2013.
- De Pierre Aubé, directeur général des infrastructures au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT) qui nous informe que la programmation de travaux présentée par notre municipalité le 7 juin 2011 a été acceptée par le MAMROT, et que ce dernier a recommandé à la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) le versement de 250 000 \$ provenant d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Trois-Rives (Québec)

- De Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports, qui dit avoir le plaisir de nous informer qu'il accorde à notre municipalité une subvention maximale de 10 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration des chemins Adam, de la Ferme, du Lac-aux-Loutres, du Lac aux-Sleighs et du Lac-du-Missionnaire.

11-09-141

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 10 035,64 \$ et 4 132,63 \$ dont voici le détail :

Fin août

Salaire administration	Semaines du 31 juillet, 7, 14 et 21 août	2 789,10
Salaire conciergerie	Semaines du 31 juillet, 7, 14 et du 21 août	400,20
Fabrique St-Joseph-de-Mékinac	Achat presbytère	1,00
Hydro-Québec	Éclairage public	415,51
Médias transcontinental	Travaux taxe accise	17,94
Service Cité-Propre	Collecte ordures juillet 2011+encombrants	6 273,23
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	138,66

Début septembre

Salaire administration	Semaine du 28 août	1 077,14
Salaire hygiène du milieu	Mois d'août	203,45
Télébec	Service téléphonique	83,94
Télus mobilité	Téléphone cellulaire	30,87
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,41
Croix bleue Médavie	Collectif d'assurances septembre	248,73
SSQ groupe financier	Cotisations régime de retraite août	312,24
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,09
Martinbeault Ginette	Remboursement taxes mise à jour	26,07
Milette Michel	Remboursement trop payé	1 177,92
Milette Michel	Remboursement trop payé	368,39
Malo Gaston, Therrien Johanne	Remboursement trop payé	396,40
Vennes Pierre	Remboursement trop payé	144,62
Gauthier Bernard	Remboursement trop payé	8,00
Doucet Michel	Remboursement trop payé	5,36

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Trois-Rives (Québec)
Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 12 septembre 2011, totalisant 452 060 \$:

Salaire administration	Semaine du 4 septembre	616,29
Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	901,54
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	305,85
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	305,85
Caroline Naud	Rémunération et allocation	305,85
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	305,85
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	305,85
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	305,85
Salaire conciergerie	Semaine du 28 août et du 4 septembre	200,10
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	307,71
Lise Roy Guillemette	Frais de déplacement 3 mois	52,80
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Monique Bernier	Frais de déplacement	43,20
Épicerie Lemay-Kinac	Divers et produits d'entretien	42,81
Aciers GM	Ponceaux et manchon ch. Lac-Mékinac	1 173,83
MRC de Mékinac	Vidange boues de fosses septiques, Quote-part 3 ^e vers, vis à bois, enfouissement et entente inspecteur	59 810,63
Jean Saint-Arnaud	Transport et plantation d'arbres	423,22
Club Quad Rive-Nord	Aide financière carte des sentiers	175,00
Daniel Durocher inc	Réparation et achat de lumières de rue	1 872,12
Transcontinental Hebdo...	Parution avis public	182,28
Régie incendie Vallée St-Maurice	Quote-part 4 ^e versement	29 923,67
Scierie P.S.E. inc	Achat bois réparation pont ch. Lac-Mékinac	2 938,02
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie volet II	28 399,79
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	1 942,42
Mach. W. St-Arnault & fils	15 voyages gravier asphalte ch. Lac-Mékinac	640,83
H. Matteau & fils St-Tite	Vis réparation pont chemin Lac-Mékinac	282,03
La Coop Univert	Vis réparation pont chemin Lac-Mékinac	55,65
Trudel & Associés	Frais de déplacement huissier (2 dossiers)	85,04
Chambre de commerce Mékinac	Adhésion 2011-2012	114,00
Service Cité-Propre	Collecte et transport des ordures août	5 700,82
Hydro-Québec	Éclairage public	419,62
Hydro-Québec	Électricité bureau municipal	139,17
Les Constructions et pavages Continental		
Division DJL inc.	Rechargement pavage ch. Lac-Mékinac	301 019,01
Le Nouvelliste	Abonnement journal 13 semaines	64,28
Pierre Brouillette Fiduciaire	Site WEB nom de domaine hébergement 1 an	227,40
DESSAU inc	Surveillance travaux asphalte Lac-Mékinac	1 549,38
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	9 939,38

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Trois-Rives (Québec)

Pitney Bowes	Location photocopieur	533,60
Hydro-Québec	Électricité presbytère	26,24
Féd. Québ. des municipalités	Frais de livraison recueil	13,56
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	384,50

Chambre de commerce

11-09-143 Il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives nomme Godfrey Plachta délégué de la municipalité de Trois-Rives auprès de la Chambre de commerce de Mékinac.

11-09-144 Coopérative de solidarité Mékinac - Demande du comité provisoire

Considérant que pour poursuivre le projet de reprise de l'épicerie Lemay-Kinac par une coopérative, le comité provisoire de la Coopérative de solidarité Mékinac veut présenter un projet dans le cadre du Programme *Fonds de soutien aux territoires en difficulté- volet 1*;

Considérant que ce projet vise la finalisation de l'évaluation du bâtiment à acquérir, la caractérisation des sols, les études des contrats commerciaux, les frais de notaire, et les assurances des administrateurs;

Considérant qu'une mise de fonds minimale de 10% en argent est exigée pour toute demande d'aide financière à ce programme;

Considérant que le comité provisoire demande à la municipalité de Trois-Rives de fournir cette mise de fonds de 2 100 \$, indispensable à la bonne marche du projet;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lisé Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte de pourvoir à ce fonds pour un montant maximal de 2 100 \$.

11-09-145 Services de proximité – Projet de coopérative

Considérant que le conseil municipal de Trois-Rives avait nommé en mars 2010 Hélène Bellemare, conseillère municipale, pour la représenter au sein du comité provisoire de coopérative multiservices de Saint-Joseph-de-Mékinac, et lui rendre compte de l'évolution du projet de coopérative;

Considérant que pour des raisons d'horaire, madame Bellémare veut être remplacée sur ce comité et que Jean-Paul Rheault, conseiller municipal, accepterait de le faire;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Trois-Rives (Québec)

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives nomme Jean-Paul Rheault en remplacement de Hélène Bellemare sur ledit comité.

11-09-146

Installation des luminaires de rues

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Godfrey Plachta il est unanimement résolu, d'installer les trois luminaires de rues commandés aux endroits suivants : deux dans le chemin des Sables et un sur la route 155.

11-08-147

Clôture de la séance

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Hélène Bellemare il est unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.